



DECRET D/2024/ 0041 /PRG/CNRD/SGG
PORTANT NOMINATION D'UN HAUT CADRE AU MINISTERE DES
TRANSPORTS

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Charte de la Transition ;
- Vu** la Loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018 portant organisation générale de l'Administration Publique ;
- Vu** la Loi L2019/0027/AN du 07 juin 2019 portant Statut Général des Agents de l'Etat ;
- Vu** l'Ordonnance O/2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 septembre 2021 portant prorogation des Lois nationales, des Conventions, Traités et Accords internationaux en vigueur à la date du 05 septembre 2021 ;
- Vu** le Décret D/2022/387/PRG/CNRD/SGG du 20 août 2022 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le Décret D/2022/548/PRG/CNRD/SGG du 18 novembre 2022 portant Structure du Gouvernement ;
- Vu** le Décret D/2022/549/PRG/CNRD/SGG du 18 novembre 2022 portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu** le Décret D/2022/0576/PRG/CNRD/SGG du 11 décembre 2022 portant attributions et organisation du Ministère des Transports ;
- Vu** le Communiqué N° 01 du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) du 05 septembre 2021 portant prise effective du Pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;
- Vu** les nécessités de service ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur **Louis Raymond KADOUNO**, Sous-Directeur PEL (Licences du personnel naviguant et de la médecine aéronautique) à l'Agence Guinéenne de l'Aviation Civile, est nommé **Conseiller chargé des questions de transports aériens et de la météorologie.**



Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de sa signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 07 FEV 2024



Général de corps d'armée Mamadi DOUMBOUYA

